

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **La Ville de Vevey introduit de nouvelles prestations à la population pour améliorer la gestion des déchets**

Mesdames et Messieurs,

**La Ville de Vevey prend de nouvelles mesures afin de répondre aux conséquences de l'introduction de la taxe au sac. Parmi elles, une déchetterie mobile sera prochainement posée en centre-ville à proximité du centre commercial Saint-Antoine.**

L'introduction de la taxe au sac au 1<sup>er</sup> janvier de cette année a modifié de manière profonde le comportement des citoyens face au tri des déchets. Une statistique montre que, sur une période comparative allant du 1<sup>er</sup> janvier à la fin mai sur les années 2013 et 2014, le poids des déchets ménagers (donc placés dans des sacs payants depuis le début de cette année) a diminué de 2'297 à 1'076 tonnes alors que les déchets ramassés sur la voie publique sont eux passés de 76 tonnes en 2013 à 212 tonnes en 2014 ! Les Eco Points, bien utilisés jusque là, sont devenus des fourre-tout pour des personnes peu scrupuleuses. Cette réalité a mis une forte pression sur la Direction des Espaces publics et son personnel ainsi que sur la Municipalité qui, dans la mesure des moyens à disposition, cherchent sans relâche des solutions pour maîtriser la situation.

Depuis quelques semaines, aux ramassages hebdomadaires des déchets ménagers, papiers et déchets organiques, sont venues s'ajouter deux bennes posées devant la halle de la voirie, à la route des Entrepôts. Elles reçoivent les déchets organiques. Une attention particulière est portée à ce type de détrit. Compliqués à manipuler, dégageant de fortes odeurs, ils nécessitent un tri parfait et des délais courts pour être enlevés puis traités, conditions essentielles à un bon recyclage.

Parmi les initiatives qui seront réalisées à court terme, une déchetterie mobile sera disponible dès le 23 août sur l'esplanade entre la Place de la Gare, (sur le pont de la Veveyse), et la Poste. Elle sera ouverte aux citoyens veveysans chaque mercredi, de 17h à 19h et le samedi, de 9h à 11h. Il sera possible d'y déposer les déchets organiques, le PET, les piles, les métaux, le verre, les ampoules et néons. Cette installation va dans le sens de la résolution votée par les conseillers communaux lors de la séance du 26 juin.

De plus, un système de ramassage à domicile pour les personnes à mobilité réduite est en passe d'être concrétisé avec la collaboration de l'Office du développement durable.

Le système de déchetteries mobiles sera étendu d'ici peu à d'autres quartiers de la ville et selon un calendrier en cours d'élaboration. D'autres mesures sont à l'étude et devraient conduire à l'installation d'une déchetterie fixe en un lieu encore à déterminer. La Municipalité rappelle aux citoyens la nécessité de respecter les règles de tri des déchets, le calendrier des jours des collectes et de se montrer respectueux de l'espace public ainsi que du lourd travail quotidien effectué par les employés de la voirie.